

La Ville de Bergerac recrute deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.)- RÉGISSEURS Affectés aux missions de placiers lors des marchés de plein air (h/f)

Poste à pourvoir au 1^{er} février 2027

La Ville de Bergerac recrute, au sein de la Direction de la Police municipale et sous l'autorité du Chef de service, deux **Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) – Placiers-Régisseurs**, chargés d'assurer la gestion, l'organisation et le bon déroulement des marchés de plein air ainsi que différentes missions liées à l'occupation du domaine public.

Les agents assurent notamment le **placement des commerçants et forains**, le suivi administratif et financier des occupations du domaine public, ainsi que la perception des droits de place.

Ils interviennent principalement sur les marchés de plein air de la commune, mais également sont mobilisés à l'occasion des fêtes foraine et cirques, brocantes, manifestations municipales et autres occupations temporaires du domaine public.

Les agents participent également, en fonction des nécessités de service, à certaines missions de sécurité, de surveillance, de prévention et d'assistance à l'organisation des manifestations et événements de la Ville.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Gestion et organisation des marchés, fêtes foraines, cirques, brocantes et autres occupations du domaine public

- Assurer le placement quotidien des commerçants et professionnels non sédentaires;
- Contrôler les documents administratifs et professionnels nécessaires à l'exercice de l'activité des commerçants ;
- Vérifier la régularité des occupations du domaine public ;
- Veiller au respect du règlement des marchés et des arrêtés municipaux en vigueur ;
- Identifier et gérer les emplacements disponibles, les absences et les demandes ponctuelles ;
- Gérer les arrivées, départs, changements et demandes d'emplacement des commerçants ;
- Veiller au respect des règles relatives à la circulation et à la sécurité sur les marchés ;
- Diagnostiquer les dysfonctionnements rencontrés et apporter une réponse adaptée ou en assurer le signalement auprès de la hiérarchie ;
- Assurer la transmission au Chef de service de toute difficulté ou situation particulière.

2. Gestion administrative et financière

- Rédiger et/ou renseigner les documents administratifs nécessaires à la gestion des marchés et occupations du domaine public ;
- Participer à la rédaction de courriers, tableaux de suivi, rapports, états et documents administratifs ;
- Assurer la mise à jour des plans d'implantation des marchés et des différents fichiers de suivi ;
- Assurer le suivi administratif des commerçants et des emplacements ;
- Effectuer la perception des droits de place ;
- Assurer la facturation et le suivi des recettes ;
- Enregistrer et traiter les données dans le logiciel métier **GEODP** ;
- Assurer la tenue de la caisse dans le respect des procédures applicables ;
- Assurer les fonctions de **régisseur de recettes pour les marchés de plein air et le stationnement payant**, selon les modalités définies par la collectivité ;
- Veiller à la bonne tenue des documents comptables et administratifs relevant de son activité ;
- Participer à l'élaboration des bilans et rapports d'activité du service.

3. Relationnel, accueil et médiation

- Accueillir et renseigner les commerçants, forains, exposants et usagers ;
- Assurer un rôle d'interface entre les professionnels, les usagers et les services municipaux ;
- Favoriser le dialogue et la médiation dans les situations conflictuelles ;
- Prévenir et gérer les conflits liés à l'occupation du domaine public ;
- Faire respecter les règles avec pédagogie et fermeté ;

- Recueillir les demandes et observations des commerçants ;
- Assurer la remontée des informations auprès de la hiérarchie ;
- Participer à la diffusion des informations et consignes relatives au fonctionnement des marchés et manifestations.

4. Sécurité, hygiène et surveillance

- Veiller au respect des règles de sécurité sur les marchés et espaces occupés ;
- Contribuer au respect des règles de stationnement et de circulation aux abords des marchés ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène applicables aux activités commerciales concernées ;
- Signaler toute situation susceptible de présenter un risque pour les personnes ou les biens ;
- Participer à la prévention des troubles à l'ordre public dans le cadre de ses compétences ;
- Assurer une surveillance générale des espaces affectés aux marchés et manifestations ;
- Participer à la sécurisation des installations et des cheminements du public ;
- Assurer la liaison avec les agents de Police municipale et les autres services municipaux lorsque la situation le nécessite.

5. Installation et logistique des marchés et manifestations

- Participer à la préparation et à l'installation des marchés ;
- Participer à la mise en place des barrières, dispositifs de fermeture et équipements nécessaires ;
- Contribuer à l'organisation et à la matérialisation des espaces ;
- Vérifier la bonne utilisation des emplacements ;
- Participer à la remise en ordre des espaces après les manifestations ;
- Signaler les éventuelles dégradations, anomalies ou besoins d'intervention des services techniques.

6. Polyvalence au sein de la Police municipale

Dans le cadre des nécessités de service et dans le respect des compétences liées au cadre d'emplois d'ASVP, les agents peuvent être amenés à assurer ponctuellement d'autres missions relevant des fonctions d'**Agent de Surveillance de la Voie Publique au sein de la Police municipale**.

APTITUDES REQUISES POUR LE POSTE

- Capacité à gérer des situations conflictuelles avec calme et discernement ;
- Sens du relationnel, de l'accueil et de la communication ;
- Capacité à travailler avec différents publics ;
- Sens du service public ;
- Esprit d'initiative et autonomie ;
- Rigueur, organisation et méthode ;
- Discrétion professionnelle ;
- Ponctualité et disponibilité ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Aptitude à rendre compte à la hiérarchie ;
- Capacité d'adaptation et polyvalence ;
- Bonne présentation et comportement professionnel ;
- Sens des responsabilités.

CONTRAINTES DU POSTE

- Horaires variables en fonction des nécessités de service ;
- Travail en horaires décalés ;
- Travail matinal et/ou nocturne selon les marchés et manifestations ;
- Travail possible les samedis, dimanches et jours fériés ;
- Participation ponctuelle à des manifestations et événements en dehors des horaires habituels ;
- Disponibilité nécessaire lors des manifestations exceptionnelles ou événements organisés par la collectivité ;
- Travail régulier en extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques ;
- Port d'une tenue professionnelle ;
- Déplacements fréquents sur le territoire communal ;
- Contact régulier avec les commerçants, forains, usagers et différents partenaires ;

- Gestion possible de situations conflictuelles ;
- Polyvalence et renfort ponctuel sur d'autres missions ASVP du service de Police municipale.

FORMATION ET COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement d'une collectivité appréciée ;
- Connaissance de la réglementation relative au commerce non sédentaire et aux marchés de plein air ;
- Connaissance de la réglementation relative à l'occupation du domaine public ;
- Connaissance des règles relatives au stationnement et à la surveillance de la voie publique ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Connaissance de Word et Excel ;
- Capacité à utiliser un logiciel métier et un système d'encaissement informatisé ;
- La connaissance du logiciel **GEODP** serait appréciée ;
- Formation de régisseur de recettes appréciée ou capacité à suivre les formations nécessaires.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste ouvert aux agents titulaires des cadres d'emplois de **catégorie C** ;
- Poste à pourvoir par voie statutaire : mutation, détachement ou concours ;
- Recrutement possible selon les conditions statutaires applicables à la fonction publique territoriale ;
- **Permis B obligatoire** ;
- Une expérience dans le domaine des marchés, du commerce non sédentaire, de l'accueil du public, de la régie ou de la surveillance de la voie publique serait appréciée.

CANDIDATURE :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Monsieur le Maire de Bergerac – Service des Ressources Humaines
19 rue Neuve d'Argenson

BP 826 – 24108 BERGERAC Cedex

ou par mail : drh@bergerac.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 30/10/2026

Renseignements complémentaires sur le poste : Monsieur LACOSTE Nicolas, Chef de Service de Police Municipale, 05 53 74 66 22, nlacoste@bergerac.fr